



## INFO MAIL

Mars 2016

### Quelques conseils de bonne pratique :

1. Modalités de transport des échantillons biologiques : En cas de transport par la route, une norme (ADR) est à respecter. Elle précise notamment la notion de triple emballage. Le tube primaire constitue le premier emballage. Ce dernier doit être conditionné dans un récipient secondaire étanche avec matériau absorbant (le sachet). Le tout doit être conditionné dans un emballage extérieur rigide (la boîte).
2. Les températures extrêmes doivent être évitées (idéalement, les échantillons doivent être conservés entre 15 et 25° c. Ne surtout pas entreposer les boîtes au réfrigérateur ! (Les voitures des coursiers sont équipées d'enceintes à température dirigée garantissant une t° de 15 à 25° pour le sang et 5° c +3 pour les ECBU / coproculture).
3. Le temps qui sépare la prise de sang de son analyse doit être le plus court possible. L'importance est évidente pour les tests sensibles (coagulation / ionogramme) où le délai le plus court est recommandé.
4. Agitation des tubes : elle est indispensable pour assurer le mélange anticoagulant/sang total. 5 à 6 retournements doux sont suffisants. Eviter l'agitation violente ou trop longue (risque pour le potassium).
5. Identification : le nom de jeune fille est indispensable pour les groupes sanguins. Pour les autres analyses, merci de veiller à identifier les tubes ou utiliser les étiquettes patients fournies.
6. Nombre de tubes : la norme d'accréditation impose une surveillance appelée « Revue de volume » visant à limiter le nombre de tubes prélevés et supprimer, si possible, les tubes inutiles. Nous attirons votre attention sur ce point
7. Traçabilité des boîtes : comme vous le savez, les boîtes sont code barrées : ceci permet d'assurer la traçabilité des échantillons qui nous sont confiés et de répondre à vos questions en cas de recherche d'une boîte « égarée ». Par ailleurs, les voitures des coursiers sont équipées d'ordinateur permettant le scan des boîtes et le chaînage de toute la vie de la boîte depuis sa mise en colis jusqu'à l'enregistrement au laboratoire.

### Informations pratiques : Guide prélèvement !

Nous vous rappelons la disponibilité du guide prélèvement sur le site Internet du laboratoire <http://www.biolam80.fr>

Par ailleurs, ce dernier est téléchargeable sur tablette et/ou smartphone pour une consultation au domicile sans accès Internet ni réseau (compatible Apple/Android).

Vous y trouverez les informations utiles à votre acte avec en particulier :

- Le type de tube
- Le tarif si l'analyse n'est pas remboursée
- Les dispositions particulières (domicile déconseillé, tube spécial etc...)

#### Rappel :

La date, l'heure et le nom du préleveur sont des données indispensables lors de l'enregistrement des dossiers

### Accréditation du laboratoire

Le laboratoire est, à ce jour, accrédité pour 90% des actes réalisés. Cet état d'avancement nous garantit la conformité vis-à-vis des obligations réglementaires et donc la pérennité de la structure.

La microbiologie sera le prochain secteur à être audité.

Afin de faciliter la diffusion de ce bulletin,  
nous vous remercions de nous adresser  
(si cela n'a pas été déjà fait) votre adresse mail !



Accréditation n° 8-3072  
Portée et sites  
disponibles sur  
<http://www.Cofrac.fr>

Une question, un sujet à traiter ?

N'hésitez pas à nous joindre par mail [philippe.marguerie@yahoo.fr](mailto:philippe.marguerie@yahoo.fr) ou par fax au 03 22 91 82 61.

Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

Laboratoire Lamarck 7 rue Lamarck - 80000 Amiens - tél. : 03 22 91 44 15  
Laboratoire du Grand Mozart 40 avenue de l'Europe - 80080 Amiens - tél. : 03 22 40 44 44  
Laboratoire de Salouel Rue Albert Camus 80480 Salouel tél : 03 22 45 10 71